

nom du musée : **Musée des Beaux-Arts d'Arras**



adresse internet :

téléphone : **(33.1) 3 21 71 26 43**

propriétaire des collections : **Ville d'Arras**

gestion du musée : **Ville d'Arras**

Grand cloître  
Photo : Thériet

volume des collections : **30 000 biens dont 30 % récolés au 31/12/2011**

date de validation du PRD : **Mai 2009**

Créé à l'époque révolutionnaire, le musée s'installe dès 1832 dans l'ancienne abbaye bénédictine Saint-Vaast, fondée au VII<sup>e</sup> siècle et reconstruite au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ecrin remarquable, le bâtiment classique aux façades ordonnancées offre de vastes espaces aux importantes collections qui se déploient, au fil des ans, autour des cours amples et élégantes : cour d'honneur, cour du puits et cloître majestueux. En 1915, un bombardement détruit l'abbaye (reconstruite depuis) et une partie des collections restituées au XX<sup>e</sup> siècle. Riche de 30 000 objets, le musée présente des fonds extrêmement variés couvrant une large période chronologique : sculptures et tapisseries médiévales, peintures des Pays-Bas et tableaux français du XVII<sup>e</sup> siècle (avec notamment un ensemble unique de grands formats religieux, la salle des Mays), plan-relief de la ville de 1716, céramiques du XVIII<sup>e</sup> siècle (porcelaines d'Arras et de Tournai) et arts du XIX<sup>e</sup> siècle (dont l'école d'Arras autour de la figure de Camille Corot) reflétant des tendances stylistiques exposées au Salon. Les réserves conservent également des oeuvres fragiles (arts graphiques, photographies) et des objets relevant du musée encyclopédique du XIX<sup>e</sup> siècle (ethnographie, exotica, monnaies, sceaux et histoire naturelle).

## LE RÉCOLEMENT DÉCENNAL AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS D'ARRAS

### *Le récolement au cœur du pôle collections du musée*

Le vaste chantier de récolement du musée des Beaux-Arts d'Arras s'inscrit dans un contexte particulier. Il est réalisé avec le soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord-Pas de Calais qui subventionne une partie d'un poste d'agent de récolement et le budget pluriannuel d'investissement de l'opération à hauteur de 70% hors taxes. Initié à la suite de la validation du plan de récolement en mai 2009, le chantier s'achèvera avec l'installation dans les nouvelles réserves du musée. Cet aménagement s'effectuera dans le cadre du pôle culturel de l'abbaye Saint-Vaast. Cet établissement comportera diverses entités : le musée, la médiathèque, le conservatoire et l'office culturel. Pour ces raisons, le récolement est considéré comme un chantier phare des musées dans la Région et une opération majeure pour la collectivité qui y affecte des moyens substantiels. Par ailleurs, au sein du musée, le récolement ne concerne pas uniquement l'équipe qui y est affectée. Cette activité a aussi fédéré le pôle collections en modifiant l'organisation du travail. C'est enfin un vaste projet à l'échelle de l'établissement partagé par l'ensemble du personnel.

Tout d'abord, l'équipe de récolement, qui est une unité en soi, est spécifiquement dédiée à cette mission. Cette équipe est constituée d'une chargée de récolement et de trois agents. Ces acteurs se succèdent dans une chaîne opératoire complète qui se déroule en trois phases distinctes. La première étape relève de la documentation avec la vérification de la conformité à l'inventaire et la saisie informatique de la fiche de récolement. La deuxième étape concerne le traitement de l'objet lui-même avec un constat d'état sommaire, des prises de mesures exactes, des photographies numériques et le marquage. La troisième étape vise à conditionner les objets selon les normes de conservation préventive et en vue de leur déplacement dans les nouvelles réserves. Par ailleurs, un chantier des collections s'adosse au récolement lui-même avec notamment l'intervention de restaurateurs extérieurs et spécialisés par domaine. La spécificité et la personnalité de

chacun des membres de l'équipe de récolement sont également respectées, chacun trouvant le moyen de développer ses compétences propres. Une agent, méticuleuse et rigoureuse, se voit confier l'organisation des données informatiques ainsi que les liens entre les dossiers. Un agent au profil davantage technique gère les manipulations, les mouvements internes au récolement ainsi que le conditionnement des objets. Un autre agent, à l'aise avec les nouvelles technologies, réalise les photographies numériques. La chargée de récolement est responsable du projet et assure la coordination des agents ainsi que des opérations.

Par ailleurs, l'ampleur de la tâche à accomplir implique aussi la participation des autres agents du personnel du pôle collections. Une étroite collaboration est menée car chacun est interrogé dans son domaine d'expertise. Le documentaliste apporte son aide scientifique en complétant en aval l'informatisation des données. Le régisseur, qui maîtrise parfaitement la manipulation des œuvres, offre son soutien technique dans le cas de manœuvres délicates ou exceptionnelles comme les grands formats. La conservatrice valide informatiquement et définitivement chacune des fiches de récolement, accompagnées d'une localisation précise et d'une prise de vue. Ainsi en tant que responsable scientifique, le récolement lui permet d'approfondir les connaissances matérielles des collections. En effet, le grand espace de réserve temporaire présente l'avantage d'étudier physiquement les oeuvres, d'appréhender la collection hétérogène de plus de 30 000 items et de mener des recherches complémentaires sur les acquisitions et leurs provenances. Enfin, à l'heure de la définition précise et détaillée des nouvelles réserves du musée, c'est l'ensemble de l'encadrement du pôle collections (conservatrice, documentaliste, régisseur et chargée de récolement) qui dans un groupe de travail sont sollicités par le cabinet d'architecte. Les échanges entre les futurs utilisateurs et les concepteurs de ces espaces sont riches d'enseignement.

Enfin, l'équipe de récolement se trouve inévitablement en relation avec les autres pôles du musée. La transversalité opère notamment quand la chargée de récolement bénéficie de l'appui du responsable administratif et financier pour les commandes publiques. Des marchés importants ont ainsi été examinés en commission d'appel d'offre : un marché de prestation pour les interventions extérieures en matière de conservation préventive et deux marchés de fournitures pour du matériel de conditionnement et divers types de mobilier de stockage. C'est aussi le musée dans sa totalité qui se trouve concerné par le récolement dans la mesure où il est affiché comme une des actions prioritaires du projet de service. Actuellement en cours de rédaction, ce projet est en fait une déclinaison culturelle du projet de ville durable. A ces fins, des formations à l'ensemble du personnel ont été menées par la coordinatrice en charge des restaurateurs. Lors de ces journées de sensibilisation, le cadre réglementaire, les enjeux pour la conservation préventive et la connaissance des oeuvres ont clairement été explicités. A de nombreuses occasions, l'équipe de récolement échange aussi avec le reste du personnel, moins habitué à la confrontation directe et matérielle avec les œuvres. Des présentations illustrées à l'issue de chaque campagne et des visites encadrées dans les réserves temporaires permettent de se rendre compte de l'état d'avancement du chantier.

Actuellement, la direction du musée mène une réflexion sur l'organigramme de concert avec les ressources humaines de la collectivité. L'objectif visé est de structurer le service du musée en regroupant les missions par grands pôles et de professionnaliser les équipes en renforçant l'encadrement intermédiaire. Loin d'être à part, l'équipe de récolement numériquement importante dans le pôle collections, participe à ce projet. En effet dans un souci de concertation, les agents sont associés et apportent des précisions quant à la définition des missions des postes. Bien qu'il s'agisse d'une opération temporaire et autonome, le récolement ne se conçoit donc pas en autarcie. Il se déploie et vit pleinement au cœur du musée. Au final le récolement n'est pas perçu comme une contrainte imposée, une réglementation qu'il s'agirait de respecter. Il est devenu une opportunité car il permet d'une part améliorer les conditions de conservation des collections et d'autre part de parfaire les connaissances matérielles et scientifiques. Cette entreprise restera une aventure exceptionnelle dans l'histoire du musée et la vie de l'établissement.